

CHECK-LIST- pièces à fournir – n°CERFA 52186#04**ADOPTION SIMPLE PAR UN COUPLE – MAJEUR**

<u>TYPE DE DOCUMENT</u>	OK	A DEMANDER
REQUETE		
Présentée <u>directement par le couple</u> si l'enfant a été recueilli avant ses 15 ans au foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentée <u>par un avocat</u> si l'enfant a été recueilli après ses 15 ans au foyer (3 exemplaires)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ACTES DE L'ETAT CIVIL		
Acte de naissance en copie intégrale originale de l'adopté (3 mois ou 6 mois si étranger)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actes de naissance en copie intégrale originale des adoptants (3 mois ou 6 mois si étranger)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de mariage en copie intégrale originale, déclaration conjointe de PACS, ou déclaration de concubinage des adoptants (3 mois ou 6 mois)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actes de naissance en copie intégrale originale, des descendants des adoptants (3 mois ou 6 mois)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de naissance en copie intégrale originale, du conjoint ou partenaire de l'adopté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de mariage en copie intégrale originale, déclaration conjointe de PACS ou déclaration de concubinage de l'adopté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actes de naissance en copie intégrale originale, des descendants de l'adopté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si parents de l'adopté décédés, copie intégrale en original de l'acte de décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONSETEMENTS ET AVIS		
Original du consentement de l'adopté s'il a plus de 13 ans devant notaire ou agent consulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
+ original du certificat de non-rétractation délivré 2 mois après consentement par le notaire ou agent consulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si plus de 13 ans et changement de nom : consentement par LS et photocopie de la CNI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courrier des parents de l'adopté faisant valoir leurs observations avec copie de leurs CNI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si parents de l'adopté impossibles à joindre, copie lettre adressée à leur dernier domicile les informant du projet d'adoption, et possibilité de s'adresser au tribunal en rappelant les références du dossier + original de l'avis de réception	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si adopté marié ou pacsé, observations du conjoint ou partenaire sur le projet d'adoption avec photocopie de la CNI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observations sur le projet d'adoption des descendants majeurs des adoptants et de l'adopté : LS+ photocopie CNI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUTRES DOCUMENTS		
Attestation sur l'honneur que l'adoption n'est pas de nature à compromettre la vie familiale + copie de la pièce d'identité des adoptants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Attestation sur l'honneur que les adoptants ne sont « ni séparés, ni séparés de corps, ni divorcés, ni en instance de divorce » + copie de la pièce d'identité des adoptants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie du livret de famille des adoptants jusqu'à la première page vierge incluse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie du livret de famille des parents de l'adopté jusqu'à la première page vierge incluse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie des jugements de divorce et des conventions définitives annexées des adoptants ou des parents de l'adopté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 attestations prouvant les liens filiaux existant entre l'adopté et les adoptants avec les photocopies des CNI des attestants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 photos prouvant les liens filiaux existant entre l'adopté et les adoptants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si adoptant étranger, certificat de coutume relatif à la loi nationale en matière d'adoption (consulat ou avocat) <ul style="list-style-type: none"> - Si couple ont la même nationalité : 1 certificat relatif à la loi dont ils ont la nationalité commune - Si couple ont 2 nationalités différentes : 1 certificat relatif à la loi du pays dans lequel ils résident habituellement 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>